

*Séance du 23 juin 1863.*

Présidence de M. Paul SAUZET.

M. le président complimente M. Lecoq qui vient d'être nommé inspecteur général des écoles vétérinaires. Il était juste, dit M. le président, que la ville où l'art vétérinaire a en quelque sorte pris naissance ne déchût pas de cette hérédité scientifique, et il était naturel qu'elle conservât le bénéfice de cette hérédité. M. le président mêlerait des regrets à ses félicitations, si le règlement, prévoyant ces séparations, n'eût voulu que les membres titulaires qui s'éloignent restassent attachés à l'Académie par un nouveau titre.

M. Fournet entretient la Compagnie des observations qu'il a faites pendant l'orage qui a eu lieu à Lyon le 17 juin. La foudre est tombée sur trois points très-rapprochés du domicile du professeur, une fois sous la forme d'une boule qui, entrée dans un tuyau de descente longeant la maison n° 6 de la place des Carmélites, est parvenue par cette voie dans la cour et, arrivée sur la place, a franchi un ruisseau en éclatant, sans laisser aucune trace.

C. F.

*Séance du 30 juin 1863.*

Présidence de M. Paul SAUZET.

M. de Soultrait fait hommage d'une notice qu'il vient de publier sur quelques jetons du Forez.

M. E. Fayard, vice-président du tribunal civil, adresse un exemplaire de ses *Etudes sur les anciennes juridictions lyonnaises*.

M. Fleury Durieu est invité à rendre compte de cette publication.

M. Gilardin, au nom de la Commission chargée d'étudier la question relative à la situation des émérites, déclare que l'art. 24 du règlement a paru à la Commission de la netteté la plus déci-